

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 10034 Numéro SIREN : 453 695 801 Nom ou dénomination : AAAI-ASSISTANCE AUDIT ACTION INFORMATIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2021 sous le numéro de dépôt 59089



20210590892020

DATE DEPOT : 08/07/2021

N° DE DEPOT : 59089

N° GESTION : 2004B10034

N° SIREN : 453695801

DENOMINATION : AAAI-ASSISTANCE AUDIT ACTION INFORMATIQUE

ADRESSE : 11BIS R JEAN BAPTISTE PIGALLE 75009 PARIS

MILLESIME : 2020

A.A.A.I.

Société à responsabilité limitée

Au capital de 100 Euros

Siège social

11 rue Jean Baptiste Pigalle

75009 PARIS

SIRET 453 695 801 000 10

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

13 JUL. 2021

Sous le N° : 59 089



**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 09/06/2021**

L'an deux mille vingt et un,

Le 09 Juin,

A 11 heures,

Les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Monsieur BRUNO SAVOURET préside la séance en qualité de gérant associé.

Le président constate que les associés présents ou représentés possède plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies de lettres de convocation et les récépissés postaux
- le rapport de gestion de la gérance
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

BS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



A.A.A.I.

Société à responsabilité limitée

Au capital de 5000 Euros

Siège social

11 rue Jean Baptiste Pigalle

75009 PARIS

SIRET 453 695 801 000 10



2021

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et affectation du bénéfice,
- quitus à la gérance
- questions diverses

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance

Le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 lesquelles font apparaître un bénéfice de 16 909€

En conséquence l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 16 909€ comme suit :

Report à Nouveau	16 909€
------------------	---------

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération nette allouée au Gérant au cours de l'exercice écoulée pour un montant de 53.000€.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

BS

QUATRIEME RESOLUTION

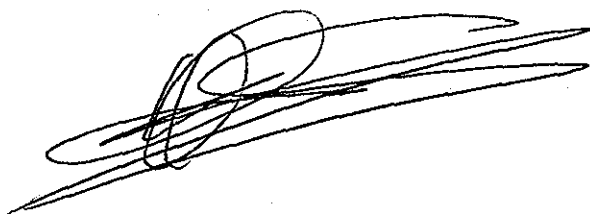
L'assemblée générale confrère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui après lecture a été signé par les associées.

Associés Présents

Duano SAVOURET

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy initial 'D' followed by several horizontal strokes.

A.A.A.I.

Société à responsabilité limitée

Au capital de 100 Euros

Siège social

11 rue Jean Baptiste Pigalle

75009 PARIS

SIRET 453 695 801 000 10



RAPPORT DE GESTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 09/06/2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 472 386 €.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 451 921 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à bénéfice de 20 466€

La masse salariale est de 151 790€

Le nombre de salariés est de 3.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2021, notre société devrait développer son chiffre d'affaire et consolider ses fonds propres.

Depuis le 31 décembre 2020, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

BS

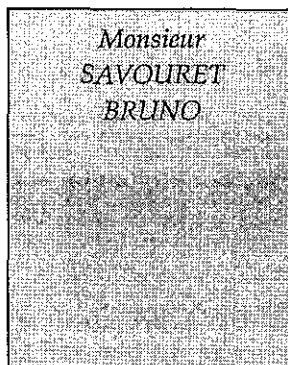
RESULTATS - AFFECTATION

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 16 909€

Report à Nouveau

16 909€

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.



1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise A.A.A.I										Néant ☐																					
Adresse de l'entreprise 11 RUE J.B PIGALLE 75009 PARIS																															
SIREN		4 5 3 6 9 5 8 0 1																													
Durée de l'exercice en nombre de mois*				1 2		Durée de l'exercice précédent*				1 2																					
<table border="1"> <tr> <th colspan="6"></th> <th colspan="2">Exercice N clos le</th> </tr> <tr> <th colspan="6"></th> <th>3</th> <th>1</th> <th>1</th> <th>2</th> <th>2</th> <th>0</th> </tr> </table>																		Exercice N clos le								3	1	1	2	2	0
						Exercice N clos le																									
						3	1	1	2	2	0																				
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012																								
			Autres *		014	1 800	016	1 800																							
	Immobilisations corporelles *				028	40 134	030	37 616		2 518																					
	Immobilisations financières * (1)				040	6 498	042			6 498																					
	Total I (5)				044	48 432	048	39 416		9 016																					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052																								
		Marchandises *		060		6 550	062			6 550																					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066																									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		47 000	070	9 346		37 654																					
		Autres* (3)		072		29 583	074			29 583																					
	Valeurs mobilières de placement		080			082																									
	Disponibilités		084		67 104	086			67 104																						
	Charges constatées d'avance*		092			094																									
Total II				096	150 236	098	9 346		140 891																						
Total général (I + II)						110	198 668	112	48 762		149 906																				
PASSIF										Exercice N 1																					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120					5 000																					
	Écarts de réévaluation				124																										
	Réserve légale				126					500																					
	Réserves réglementées*				130																										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131						132																						
	Report à nouveau				134					70 117																					
	Résultat de l'exercice				136					16 909																					
	Provisions réglementées				140																										
	Total I				142					92 526																					
Provisions pour risques et charges						Total II	154																								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166					16 551																					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169			104		172		40 829																					
	Produits constatés d'avance				174																										
Total III				176					57 381																						
Total général (I + II + III)						180				149 906																					
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182																								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

BS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A . A . A . I

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	150 374
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	300 749
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	21 264
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	472 386
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	182 586
	Variation de stock (marchandises)*				236	485
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	901
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	111 442
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	751	244	751
	Rémunérations du personnel*				250	130 915
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	20 875
	Dotations aux amortissements*				254	3 901
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260	65
	Total des charges d'exploitation (II)					264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	20 466
Produits financiers (III)		280	30 000		294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)					300	30 574
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	2 983
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	16 909
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	16 909	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	2 983		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opco-cts d'associés		247			
	Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330	1 246
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	Créance report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies C)	641	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	648		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	649	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	19 888
Bénéfices col.1				354		
Déficit col.2						
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	19 888
Bénéfices col.1				372		
Déficit col.2						

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B-SD

RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS

Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise A.A.A.I

[illegible]

N° 2033-B-SD

A.A.A.I

Montant

Désignation de l'entreprise : <u>A . A . I</u>						Néant ☐ *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	30 000	622		624	30 000	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	9 346	652		654		656	9 346
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	39 346	682		684	30 000	686	9 346
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705			1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL		770	775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996		
Déficits imputés				983					
Déficits reportables				984					
Déficits de l'exercice				860					
Total des déficits restant à reporter				870					
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380			
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374	89 933		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	45 971		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2021

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	1 800	412		414		416	1 800				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	8 465	452		454		456	8 465				
	Matériel de transport	460	14 841	462		464		466	14 841				
	Autres immobilisations corporelles	470	16 827	472		474		476	16 827				
Immobilisations financières		480	6 498	482		484		486	6 498				
TOTAL		490	48 432	492		494		496	48 432				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	1 800	502		504		506	1 800				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	7 180	542	656	544		546	7 836				
	Matériel de transport	550	13 423	552	1 094	554		556	14 516				
	Autres immobilisations corporelles	560	13 112	562	2 151	564		566	15 263				
TOTAL		570	35 515	572	3 901	574		576	39 416				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme*	Long terme							
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

BS

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN 4 5 3 6 9 5 8 0 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.A.A.I

ADRESSE (voie) 11 RUE J.B PIGALLE

CODE POSTAL 75009

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique ANDRES Prénom(s) SANDRINE
 Nom marital % de détention 25 Nb de parts ou actions 1250
 Naissance : Date 03051967 N° Département 94 Commune MAISONS ALFORT Pays FR
 Adresse : N° 7 Voie RUE J.B PIGALLE
 Code Postal 75009 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique SAVOURET Prénom(s) BRUNO
 Nom marital % de détention 75 Nb de parts ou actions 3750
 Naissance : Date 20061960 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR
 Adresse : N° 7 Voie RUE J.B PIGALLE
 Code Postal 75009 Commune PARIS Pays FR

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

BS

Désignation de l'entreprise : A . A . A . I		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012020		31122020	
Et clos le :		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	4	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	451 123	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	TOTAL I	106	451 123
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	242 926	
Variation négative des stocks	145	485	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	32 460	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	19 542	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	65	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	295 479
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	155 644
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	155 644	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		
Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	du	160 au
Date de cessation			186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

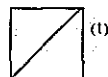
BS

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

SIREN 4 5 3 6 9 5 8 0 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.A.A.I

ADRESSE (voie)

11 RUE J.B PIGALLE

CODE POSTAL

75009

VILLE

PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

B5

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2021

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
A.A.A.I. 11 RUE J.B FIGALLE 75009 PARIS France		11 RUE J.B FIGALLE 75009 PARIS	
SIRET 45369580100010			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées PRESTATIONS INFORMATIQUES Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	19 888	Bénéfice imposable à 28%		Bénéfice imposable à 15%		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%								
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones tranches								
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐		Autres dispositifs ☐				
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐						
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL COMPTABILITE

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Cabinet NAHMANY DAVID
114 RUE LEGENDRE 75017 PARIS
Tél : 0158602930

Nom et adresse du conseil :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA

Identité du déclarant : Date : 07062021. Lieu : Paris
Qualité : Gervais
Nom du signataire : SAVOURET